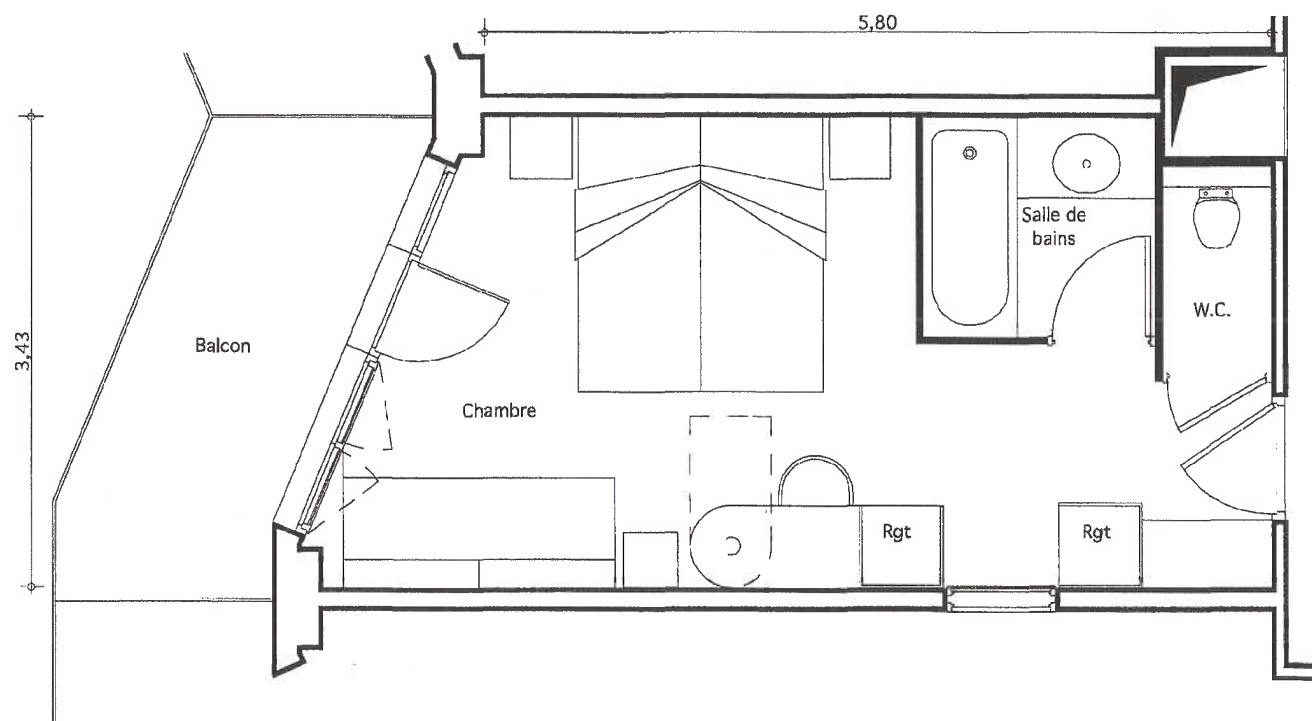




*Le mobilier est représenté seulement à titre indicatif*

*La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications qui seraient dues à des impératifs techniques ou administratifs.*

03/04/06